

FNEC FP



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

Elections aux comités techniques (ministériel et académique) **EVS : 6 raisons de voter Force Ouvrière**

Grâce à FORCE OUVRIERE, des dizaines de dossiers ont été gagnés aux prud'hommes

Ensemble poursuivons

Force ouvrière, Confédération syndicale représentée dans les conseils de prud'hommes a obtenu la requalification des contrats en CDI, le paiement des congés payés, le respect des clauses des contrats de travail, le respect du temps de travail et de la rémunération.

Grâce à notre intervention, des dizaines de collègues ont obtenu des indemnités importantes, notamment en ce qui concerne la requalification en CDI dont les sommes sont comprises entre 10 000 et 14 000 euros.

Avec FORCE OUVRIERE continuons à revendiquer :

Aucun salarié en contrat aidé ne doit se retrouver à la rue !

Parce que FORCE OUVRIERE n'accepte aucun licenciement, notre intervention a permis le réemploi de 4500 CUI sur les 14 000 supprimés en septembre 2010. A tous les niveaux, Force ouvrière intervient auprès des autorités pour le réemploi de tous.

Un vrai travail, un vrai statut

FORCE OUVRIERE exige l'ouverture de négociations pour la création d'emplois pérennes et statutaires dans le cadre de la Fonction Publique.

Non à l'abaissement du temps de travail et de rémunération !

Alors que les contrats étaient de 26 heures, ce qui était déjà très insuffisant, l'administration les abaisse à 20 heures ! Comment vivre décemment dans ces conditions ?

Non au contrat de 24 ou 26 heures payées 20 heures !

Non à la modulation du temps de travail !
FORCE OUVRIERE a obtenu une décision de justice limitant cette pratique.

Paiement intégral des personnels pour les mois de juillet et août !

FORCE OUVRIERE c'est des conseillers prud'hommes dans tous les départements pour vous défendre !

**Le vote FORCE OUVRIERE :
des revendications défendues ; une détermination renforcée**